

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) – Recyclage (Industrie-Bâtiment-Commerce)

Mis à jour le 8 mars 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Etre titulaire du certificat PRAP

Public visé

tout public

Rythme

Temps plein

Durée en centre

7 heures

Validation

- **Certificat d'acteur
Prévention des Risques
liés à l'Activité Physique
(PRAP) Industrie
Bâtiment Commerce,
délivré par l'INRS**
Le Maintien et l'Actualisation
des Compétences (MAC)
est obligatoire à maximum
tous les 2 ans.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Un référentiel de certification définit les modalités d'évaluation (situations, indicateurs de performances) qui permettront de vérifier l'intégration des nouvelles compétences par le professionnel.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Oui

Vous souhaitez développer vos compétences ?

Objectifs professionnels

- Maintenir les compétences du certificat acteur PRAP Industrie – Bâtiment – Commerce
- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Observer et analyser ses propres situations de travail
- Identifier les facteurs de risques
- Proposer et transmettre des pistes d'amélioration en lien avec l'analyse des risques liés à l'activité physique

Contenu

- **Echange de pratiques autour des analyses et propositions de pistes d'amélioration mises en place dans l'entreprise des participants**
Actualisation des méthodes d'analyse des situations de travail
Analyse sur le terrain d'une situation de travail réelle
Actualisation et échanges autour des situations pratiques de travail des participants
Situations pratiques de maintenance propres aux participants dans le respect des principes organisateurs de l'action motrice pour une plus grande efficacité

Modalités pédagogiques

- Enseignement en salle
- Formation interactive à partir du vécu des stagiaires
- Alternance entre théorie et mises en situation pratiques
- Travail sur cas concrets rencontrés par les stagiaires

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Réunion d'informations collectives, entretien téléphonique et individuel.

Financements possibles

CPF, plan de développement, auto-financement...

Référent handicap

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) – Recyclage (Industrie-Bâtiment-Commerce)

Codes réglementaires

- Formacode : 31776
- Code NSF : 344
- Code ROME : H1302, H1303

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA STRASBOURG EUROPE (GSE)
- 22 rue du Lixenbuhl
67402 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
- gse@strasbourg.greta.fr
- 03 88 40 77 00
- www.greta-alsace.fr